



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 04 SEPTEMBRE SUR LA CARTE DE TRANSPORT EN ILE DE FRANCE :



OU



?... ?

Le vendredi 04 septembre 2015, une délégation de **l'UNSA-FASMI** composée de **l'UNSA Officiers**, **du SCPN** et de **l'UNSA Police** a participé à une réunion d'information organisée par Monsieur le Préfet de Police de Paris sur la pérennisation de l'attribution de la carte de transport pour les Policiers parisiens .

Monsieur le Préfet et Monsieur le Sous Directeur des Finances de la DRCPN nous ont présenté l'objectif poursuivi par Monsieur le Ministre de l'Intérieur au sujet de la carte de transport: La volonté est de renouveler la convention en sécurisant l'attribution de la carte de transport pour les policiers parisiens et en l'inscrivant dans un cadre juridique incontestable. La proposition de l'administration est donc de pérenniser l'attribution du PASS NAVIGO à tous les policiers qui emploient régulièrement la carte de transport en mission dans le cadre de leur activité opérationnelle, soit aujourd'hui 77% des policiers parisiens .

→ Quid des 23% de policiers restants? Tout policier doit statutairement répondre à toute réquisition dans les transports parisiens : il est donc de facto en mission, quelque soit son affectation ou sa position administrative. S'il est blessé, il sera reconnu « en service ».

L'UNSA /FASMI demande donc l'attribution du Pass Navigo pour tous!

→ Si un policier doit payer tout ou partie de son titre de transport, cela signifiera de facto la fin de l'obligation statutaire de répondre es-qualité aux réquisitions des Agents du STIF: quid alors en cette période sensible du sentiment de sécurité renforcé par la présence régulière et habituelle de nombreux fonctionnaires « hors service » dans les transports en commun?

→ Le STIF se dit capable de comptabiliser les utilisations de tous nos Pass Navigo: il est donc tout à fait en mesure de ne facturer que le prix de l'utilisation aux voyages réellement effectués.

L'UNSA/FASMI demande à ce que ce type de facturation soit étudié

L'UNSA/ FASMI ne cédera pas et demande la dotation généralisée et gratuite du Pass Navigo à tous les Policiers d'Ile-de-France pour la sécurité de tous en cette période de Vigipirate attentat. Ce n'est pas un luxe, c'est juste nécessaire et indispensable pour assurer une présence policière accrue et « gratuite » dans les transports en commun!

Pour votre intérêt, pour la défense de vos droits acquis, L'UNSA-FASMI mettra tout en œuvre pour faire aboutir cette légitime et indispensable revendication.